



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Libye

Question au Gouvernement n° 3370

Texte de la question

LIBYE

M. le président. La parole est à M. Pascal Brindeau, pour le groupe Nouveau Centre.

M. Pascal Brindeau. Avant de poser ma question, qui concerne la situation libyenne, je souhaite que nous ayons une pensée pour les familles de nos deux soldats morts en Afghanistan et à qui a été rendu l'hommage de la nation ce matin, aux Invalides. *(Applaudissements.)*

Monsieur le ministre de la défense, nos militaires paient un lourd tribut en faveur de la paix et de la sécurité internationale. Ils assument leur mission avec professionnalisme et courage, tout comme la France assume ses responsabilités. C'est parce qu'elle a assumé ses responsabilités, c'est parce que le Président de la République a fait preuve de volontarisme, qu'un nouveau Srebrenica a été évité à Benghazi.

M. Jean-Pierre Brard. Courtisan !

M. Pascal Brindeau. Le fondement de notre engagement militaire en Libye est bien là. Il puise sa légitimité et son sens dans notre détermination à défendre les populations civiles, à faire progresser les droits de l'homme et la démocratie, en accompagnant le printemps arabe.

Dans la partie d'échecs que le dictateur libyen Kadhafi joue avec la communauté internationale, dans cette " diagonale du fou " qui le conduit à miser sur l'enlèvement militaire et sur la lassitude des opinions publiques qui en résulterait, il a perdu la bataille politique. Des défections nouvelles ont été enregistrées au sein du régime. De nouveaux pays reconnaissent désormais pour légitime le Conseil national de transition, à l'instar de nos partenaires allemands et de plusieurs pays de l'Union africaine.

Mais Kadhafi, malgré près de quatre-vingt-dix jours de frappes aériennes, n'a pas encore été défait sur le plan militaire.

La perspective d'une mission prolongée commence à faire débat dans un certain nombre de pays engagés à nos côtés sous l'égide de l'OTAN. La Grande-Bretagne pourrait notamment être amenée à redéfinir ses priorités d'intervention en cas de prolongation de la mission Harmattan.

Dans le même temps, l'Union européenne souffre encore et toujours de sa faiblesse dans le domaine de la défense et de la sécurité. Elle continue de regarder passer les trains de l'éveil des peuples à ses portes.

Au Nouveau Centre, nous croyons de toutes nos fibres à la nécessité de l'émergence d'une véritable politique européenne de défense. Monsieur le ministre, pouvez-vous réaffirmer la détermination de la France ?

(Applaudissements sur les bancs du groupe NC et sur plusieurs bancs du groupe UMP.)

M. le président. La parole est à M. Gérard Longuet, ministre de la défense et des anciens combattants.

M. Gérard Longuet, *ministre de la défense et des anciens combattants*. Cher Pascal Brindeau, votre question est tout à fait pertinente *(Exclamations sur les bancs du groupe SRC)* une semaine après la réunion à Bruxelles du Conseil des ministres de la défense de l'OTAN, lesquels ont décidé unanimement de prolonger l'opération Harmattan de quatre-vingt-dix jours. Pourquoi ? Parce qu'ils ont la certitude absolue que nous serions en Libye dans la situation que l'on déplore, hélas ! en Syrie si la coalition n'avait pas arrêté la main qui frappait et n'avait pas protégé celles des populations civiles qui pouvaient l'être encore au moyen de frappes aériennes.

Le bilan militaire est très clair, vous l'avez évoqué : c'est la zone de Benghazi qui est protégée, c'est une ligne de front stabilisée à l'ouest d'Ajdabiya, entre Brega et Ajdabiya, c'est l'encerclement de Misrata qui a été cassé, c'est le djebel Nefousa qui vit en autonomie et c'est, sur la côte ouest, des villes qui commencent à exprimer leur

liberté. Assurément, M. Kadhafi est en situation totalement défensive.

Quel rôle pour l'Union européenne ? L'Union européenne a prévu un effort de secours humanitaire qui dépend seulement d'une autorisation des Nations unies. L'Union européenne jouera un rôle important dans ce que l'on commence à appeler aujourd'hui " le jour d'après ".

Mais le jour d'après n'est pas encore venu. Cependant, l'Union européenne se prépare par des moyens civils à apporter son assistance à la reconstruction libyenne. Elle est en état de le faire. L'OTAN, pour sa part, assume, à l'initiative de l'Angleterre et de la France, sa responsabilité de décourager le dictateur. *(Applaudissements sur les bancs du groupe NC et sur plusieurs bancs du groupe UMP.)*

Données clés

Auteur : [M. Pascal Brindeau](#)

Circonscription : Loir-et-Cher (3^e circonscription) - Nouveau Centre

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3370

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Défense et anciens combattants

Ministère attributaire : Défense et anciens combattants

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 15 juin 2011

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 15 juin 2011